



United Nations

Department of
Economic and
Social Affairs



APRM
African Peer Review
Mechanism

4TH CONTINENTAL CAPACITY BUILDING WORKSHOP ON CEPA PRINCIPLES



Séance 4- Bâtir des sociétés pacifiques et inclusives en Afrique : tirer parti des principes de ne laisser personne derrière et de la responsabilité.

Mr Youssef Ali Mmadi

PRÉSENTATION DE L'UNION DES COMORES



est située à l'entrée Nord du Canal de Mozambique, à mi-chemin entre la Côte Est de l'Afrique et le Nord-Ouest de Madagascar



Archipel de quatre îles qui sont, du Nord au Sud, Ngazidja (Grande Comore), Mwali (Mohéli), Ndzuwani (Anjouan) et Maoré (Mayotte)



occupe une superficie totale émergée de 2.236 km²,



est indépendante depuis le 06 juillet 1975



CAPITALE :
MORONI

POPULATION : 857 277

53% de la population
A moins de 20 ans

MONNAIE :
Franc Comorien

LANGUES OFFICIELLES :
Comorien, Français, Arabe

4 ÎLES :
Grande Comores,
Anjouan, Mohéli,
Mayotte

SUPERFICIE :
2612 km²

PIB Nominal en 2010 : 557 millions USD



PROFIL DES COMORES



SUPERFICIE

2 236 KM² (863 SQ MI)



CODE TELEPHONE

269



FUSEAU HORAIRE

GMT + 3



LANGUES OFFICIELLES

- COMORIEN
- FRANÇAIS
- ARABE

NOM OFFICIEL

UNION DES COMORES



DEVISE

- UNITÉ
- SOLIDARITÉ
- DÉVELOPPEMENT



POPULATION

850,688 (160TH)

2018

ESTIMATION DE
LA BANQUE
MONDIALE



MONNAIE

FRANC
COMORIEN (KMF)



CONDITONS CLIMATIQUES

- JUILLET, AOUT, ET SEPTEMBRE, 23 °C
- JANVIER À AVRIL, 27 °C (81 °F)(73 °F).



PIB

ESTIMATION 2019

\$1.457 MILLIARD

Du point de vue de votre pays, quelles sont les principales politiques adoptées pour renforcer le principe de ne laisser personne derrière, guidé par la notes d'orientation de la CEPA et autres initiatives ? (Question 1)

- RNV conduit selon un processus participatif, inclusif de l'ensemble des parties prenantes (Gouvernement, secteur privé, société civile, société politique et partenaires au développement y compris les PVH etc..).
- Méthodologie alignée avec les lignes directrices du Guide de préparation des Examens Nationaux Volontaires 2023, élaboré par le Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies
- RNV a couvert les 17 ODD et a intégré le principe de « ne laisser personne de côté » y compris divers groupes vulnérables dans le processus.

Du point de vue de votre pays, quelles sont les principales politiques adoptées pour renforcer le principe de ne laisser personne derrière, guidé par la notes d'orientation de la CEPA et autres initiatives ? (Question 1)

- **Une gouvernance du processus** du RNV inclusive, sous le leadership des plus hautes autorités de l'État.
- **Un dispositif de pilotage** adossé au mécanisme existant pour la mise en œuvre des ODD à savoir :
- **Un comité Technique** composé des points focaux ODD, des cadres du CGP, et du MAECID appuyés par des experts et des consultants mis à disposition par les partenaires chargé de piloter le processus d'évaluation de l'examen et de l'élaboration du rapport sous la présidence du Commissaire Général au Plan.

Du point de vue de votre pays, quelles sont les principales politiques adoptées pour renforcer le principe de ne laisser personne derrière, guidé par la notes d'orientation de la CEPA et autres initiatives ? Question 1)

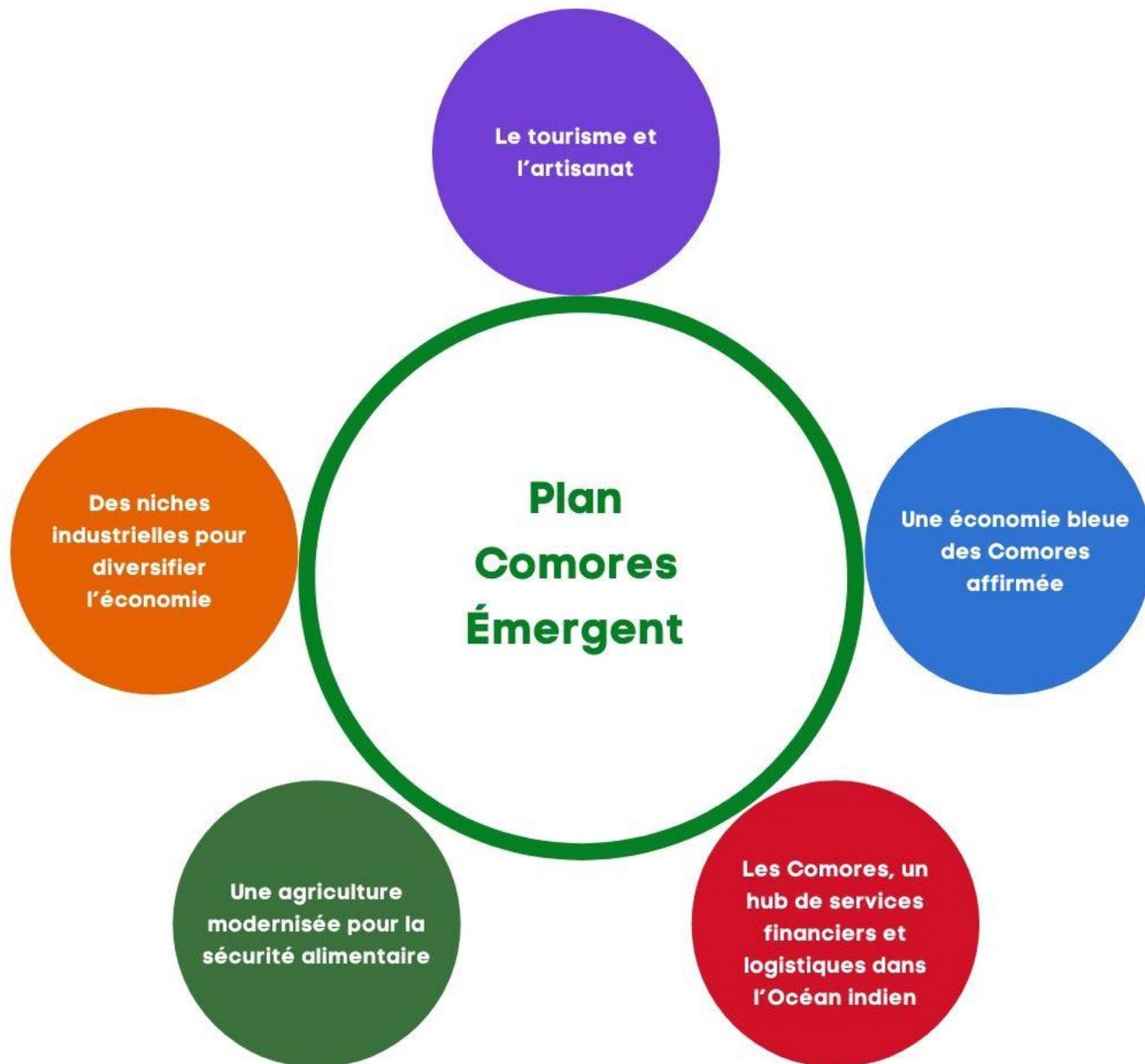
- **Le Conseil National** composé de Ministres désignés sur la base des 5 domaines clés appelés aussi Piliers (P-Peuples, P-Planète, P-Prospérité, P-Paix et P-Partenariat) et mis en place par Décret N° : 20-078/PR du 11 mai 2020 portant institutionnalisation du Cadre National de Préparation et de Suivi de l'Examen National Volontaire de l'Agenda 2030 que regroupent :
 - Des représentants des partenaires au développement ;
 - Un représentant de l'IFDD ;
 - Des représentant du secteur privé, de la société civile, de la société politique ;
 - Des représentants des Iles, des communes, des Femmes et personnes vivantes avec handicap.

Du point de vue de votre pays, quelles sont les principales politiques adoptées pour renforcer le principe de ne laisser personne derrière, guidé par la notes d'orientation de la CEPA et autres initiatives ? (Suite)

- Issue d'une approche **participative** et **inclusive**, **l'évaluation de la mise en œuvre des ODD par l'ENV 2023** a été conduit devant et par l'ensemble des parties prenantes (Gouvernement, secteur privé, société civile, société politique et partenaires au développement etc..).
- Méthodologie alignée avec les lignes directrices du Guide de préparation des Examens Nationaux Volontaires 2023, élaboré par le Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies,
- RNV a couvert l'ensemble des 17 ODD et intégré le principe « Ne laisser personne de côté » y compris divers groupes vulnérables dans le processus, notamment les PVH, les groupes de communautés isolés géographiquement, sans accès à l'eau potable, à l'électricité ni infrastructures routières.
- La réalisation en 3 phases de ce processus a été facilité par certaines opportunités.



DES OPPORTUNITÉS POUR AVANCER : LE PLAN COMORES ÉMERGENT



Des projets phares, structurants et des projets sectoriels prioritaires

Opportunités pour accélérer la mise en œuvre du PCE en lien avec l'agenda international 2030 et celui de 2063 de l'UA

Haut Conseil Stratégique du PCE, présidé par le Chef de l'Etat

Groupes Thématiques de Dialogues, adossés aux 5 P des ODD et co-présidés par des Secrétaires généraux de ministères et les partenaires, chefs de fils au développement par Pilier



Comité Technique de Pilotage, présidé par le Secrétaire Général du Gouvernement

Comité d'orientation et de suivi-évaluation du Développement (COPSED) au niveau de chaque île, présidé par le Gouverneur concerné.

Quels sont les principaux outils et cadres directeurs pour lutter contre la corruption au niveau national ? (Question 2)

La nouvelle loi anti-corruption prévoit la création d'une chambre anti-corruption au sein de la cour suprême. Cette entité aura son siège dans les locaux de la section des comptes de cette cour et sera indépendante de ses autres sections.

Deux mois après son adoption par les députés le 27 juin dernier, le chef de l'État a promulgué, le 25 septembre dernier, la loi N°[23-011/AU](#) portant sur la prévention et la lutte contre la corruption.

Composée de [361](#) articles, elle vise à renforcer les mesures de prévention et de lutte contre la corruption, à promouvoir l'intégrité et la transparence dans la gestion des secteurs public et privé, tout en incriminant la corruption sous toutes ses formes aux Comores.

Comment les processus du MAEP peuvent-ils être utiles à cet égard ? Quelle est la réalité ? (Question 3)

Utiles dans le sens où ces processus permettent d'offrir à l'intégration des différents concepts et principes de contextualisation au sein de nos plans et stratégies sectoriels de courts, MT et LT. C'est un peu le principe de désapprendre le mauvais et de réapprendre ce qui est bon pour l'intégré dans la sphère du changement des mentalités lors des processus de planification et suivi-évaluations...

La réalité, elle s'observe dans la réalisation de nos revues sectorielles ou programmation annuelle pour suivre le budget de l'Etat dans notre cas. Par-là, malheureusement, le pays malgré tous ces efforts mais il doit immédiatement relever ce grand défi. Il s'agit de la mise en place des unités de planification sectorielle, les renforcer en capacités et les doter de moyens nécessaires en vue de renforcer le système de statistique national à diffuser des données fiables ;

Ainsi, tous ces processus nous serviront de base en termes de renforcement des capacités et de disposer d'une banque des données sur le contexte régional.

Comment les pays peuvent-ils garantir au mieux la transparence, notamment par les politiques d'accès à l'information et la divulgation proactive de Des informations ? Quelles sont les réussites africaines ? (Question 4)

Pour avoir accès à l'information, il faut que l'information soit d'abord disponible et pour qu'elle soit disponible, il faut qu'elle soit produite. Assurer au mieux la transparence, les politiques accordent un intérêt particulier en mettant à disposition certains cadres, notamment :

Le CNFI,

L'élaboration en cours d'une stratégie complémentaire du CNFI sur le chemin du changement du MFBSB qui prend en compte 8 fonctions majeures telles que les fonctions du SI, Dette, Budget, Recette, RH, PM....appuyé le projet PAGF (AFD) ;

Différentes initiatives sont en cours telles que des arrêtés de mise en place des GTD qui prévoient la mise en place des unités de planification au sein des autres ministères ne disposant pas jusqu'aujourd'hui (13)

LES DÉFIS MAJEURS

- La pandémie de COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont fortement ébranlé une économie nationale tributaire des importations, des apports des partenaires extérieurs et de la diaspora.
- D'autres défis majeurs à relever sont notamment :
 - le renforcement des capacités de gestion du développement,
 - la consolidation du système statistique national,
 - la gestion des déchets solides et liquides et la promotion d'un système de protection sociale assurant une meilleure couverture des personnes les plus vulnérables.
- Des efforts sont à faire pour promouvoir la sensibilisation aux ODD et leur appropriation au niveau national, insulaire et local

LES DOMAINES NÉCESSITANT UN APPUI

-
- Le pays aurait besoin d'un appui technique et financier notamment :
 - pour l'accès à l'énergie propre,
 - le système de santé,
 - la sécurité alimentaire,
 - l'économie bleue, la sensibilisation et
 - le renforcement de capacités du système statistique national à produire et à diffuser des données fiables et à jour et la planification nationale ainsi que pour soutenir l'atteinte de la parité homme-femme dans l'enseignement supérieur, professionnel et technique d'ici 2030.

CONCLUSION

Le pays a poursuivi et renforcé son engagement dans la mise en œuvre des ODD en mobilisant les partenaires au développement à faire du PCE une réalité au bénéfice du peuple comorien. À l'instar dans le cadre du Global Gateway Forum, à Bruxelles, le Président AZALI Assoumani a signé en compagnie d'Ursula Von Der Leyen, Présidente de la Commission européenne, des accords en vue de renforcer le développement durable de l'archipel, pour un montant total de 28,9 millions d'euros. Trois domaines ont été identifiés, à travers le soutien du Plan Comores Émergentes :

Le programme "Ulanga na Maesha" qui vise à renforcer la résilience environnementale et alimentaire des Comores (20,4 millions d'euros) ;

Le programme "Wamanga wa Komor" (comoriens de la diaspora), doté d'un budget de 4 millions d'euros, qui vise à mobiliser et à soutenir les fonds de la diaspora comorienne dans le cadre des priorités nationales de développement. Il se concentre sur le renforcement de la gouvernance sectorielle, le soutien aux entrepreneurs et investisseurs de la diaspora, en particulier les jeunes et les femmes, et la promotion des initiatives de l'économie verte et bleue. Il vise également à donner à la diaspora comorienne les moyens de contribuer plus efficacement au développement local et territorial.

Enfin, le programme « Shawiri » (Solutions) consacrera 4,5 millions d'euros au renforcement de la participation et de la protection des femmes, des jeunes et de la société civile dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Ce programme vise à créer un écosystème favorable à la protection sociale et à la participation civique des femmes et des jeunes. Il renforcera les structures de la société civile et améliorera les capacités de gouvernance et de gestion des institutions responsables des programmes axés sur l'égalité des sexes et la jeunesse.

Un plan de relance basé sur les résultats de l'étude de l'impact de la COVID-19 sur le Plan Comores Emergent (PCE 2020-2030), réalisée en 2021, a été adopté en 2022. Il a servi de base à la première réunion de haut niveau tenue en décembre 2022, à Moroni, portant sur le suivi de la Conférence des Partenaires au développement (CPAD) organisée en décembre 2019 à Paris.

La pandémie de la Covid-19 et la guerre entre l'Ukraine et la Russie ont impacté négativement la trajectoire prise pour le développement du pays.

Des efforts importants ont été réalisés pour promouvoir l'inclusion des personnes vulnérables dans le développement notamment en garantissant leur droit et en leur donnant un meilleur accès aux services de base.

